

SNUDI FO PARIS

Syndicat national unifié des instituteurs, professeurs des écoles et directeurs
FORCE OUVRIERE

131 rue Damrémont 75018 PARIS tél. 01.53.01.61.58 ou 01.53.01.61.57 – fax 01.53.01.61.59
Email : snudifo75@gmail.com Site internet : <http://snudifo75.net>



⇒ Réunion d'information syndicale
du 28 novembre à l'initiative
du SNUDI-FO Paris

331 enseignants et PVP adoptent
un appel à tous les collègues pour
l'abandon immédiat et définitif du
projet « rythmes scolaires »
Peillon/Delanoë p. 2

⇒ Dans un appel commun,
les syndicats parisiens
SNUipp-FSU, SNUDI-FO,
SE-Unsa et Sud éducation
prennent position :
« aucune modification de
l'organisation de la semaine
scolaire ne doit être mise en
place par la Mairie de Paris
à la rentrée 2013 » p. 3



Pour la défense du statut d'enseignant fonctionnaire d'Etat

- ▶ Non au mercredi travaillé qui impose une augmentation de notre temps de présence et de travail ainsi que des pertes financières
Maintien de la coupure du mercredi !
 - ▶ Non à la confusion entre le scolaire et le péri scolaire soumettant les enseignants à la tutelle de la mairie qui pilotera le PEL (Projet éducatif local)

Abandon du projet Peillon/Delanoë sur les rythmes scolaires !

Signez la pétition du SNUDI-FO

(1 365 signatures d'enseignants parisiens au 28 novembre)

« Dans le moment budgétaire que nous vivons, nous demandons aux enseignants de revenir une demi journée de plus sans les payer »

Vincent Peillon le 21 novembre au Congrès des maires de France

Appel de 331 enseignants et PVP réunis à l'initiative du SNUDI-FO Paris le 28 novembre 2012

Nous, 331 enseignants et PVP (Professeurs de la Ville de Paris) réunis le 28 novembre 2012 à l'initiative du SNUDI-FO 75, avons débattu du projet de réforme des rythmes scolaires que le ministre de l'Education nationale et le maire de Paris veulent imposer aux personnels enseignants et municipaux dès la rentrée 2013.

Nous refusons :

- de travailler une demi-journée supplémentaire : maintien de la coupure du mercredi ;
- l'annualisation de notre temps de service ;
- la confusion entre le scolaire et le péri scolaire ;
- qu'une partie de nos obligations de service dépende de la collectivité territoriale par la mise en œuvre du Projet éducatif local (PEL) municipal ;
- une nouvelle diminution de nos revenus imposée par le mercredi travaillé : frais de transport supplémentaires, frais de garde d'enfants, suppression de rémunérations complémentaires ;
- la remise en cause du recrutement des PVP, de leurs missions et garanties statutaires ;

Nous nous prononçons par conséquent

pour l'abandon immédiat et définitif du projet rythmes scolaires Peillon/Delanoë.

Les enseignants doivent demeurer des fonctionnaires d'Etat à part entière

Les PVP doivent rester des enseignants intervenant exclusivement sur le temps scolaire

Après avoir pris connaissance des premiers éléments de mobilisation et d'action commune des syndicats :

- plus de 1 365 signatures sur la pétition du SNUDI-FO pour l'abandon du projet ministériel ; plusieurs centaines de signatures sur la pétition du SNADEM en défense des PVP ; rassemblement avec les syndicats SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SE unsa, Sud éducation et SNADEM de plus de 100 enseignants et PVP du 13^{ème} à la mairie d'arrondissement...

- **appel commun des syndicats parisiens SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SE-Unsa et Sud éducation** se prononçant pour l'abandon du projet ministériel et dans lequel ils rappellent « *que les obligations de service des enseignants doivent rester sous la seule responsabilité de l'État* », demandent « *que les PVP continuent à intervenir sur temps scolaire* » et affirment qu'« *aucune modification de l'organisation de la semaine scolaire ne doit être mise en place par la Mairie de Paris à la rentrée 2013* »...

nous considérons que pour exiger l'abandon du projet ministériel, tout doit être mis en œuvre pour établir le rapport de force, y compris par la grève.

Pour cela, nous appelons tous nos collègues :

- à adresser des prises de position d'école (enseignants et personnels municipaux) au ministre et au maire de Paris (voir propositions en pièce jointe)
- à informer les parents des conséquences du projet ministériel
- à signer, s'ils ne l'ont pas encore fait, la pétition du SNUDI-FO
- à participer aux AG organisées par les syndicats sur la base de l'appel commun et au rassemblement au rectorat du mercredi 19 décembre
- à opposer aux autorités ministérielles, académiques et municipales leurs revendications précises en termes de respect des droits statutaires et d'amélioration des conditions de travail (rétablissement des classes et postes de RASED et de remplaçants supprimés, recrutement des AVSi pour l'accompagnement des enfants handicapés, rétablissement des crédits « classes de découvertes », recrutement de PVP à hauteur des besoins, attribution d'une ASEM par classe en maternelle, amélioration des conditions d'accueil des élèves dans des locaux mieux entretenus, adaptés, insonorisés)... Défendre l'« *intérêt de l'enfant* » dont parlent tant le ministre et le maire, c'est avant toute chose exiger des autorités ministérielles, académiques et municipales qu'elles répondent sans attendre aux revendications des collègues.

Abandon du projet Peillon/Delanoë sur les rythmes scolaires !

Appel adopté à l'unanimité moins deux abstentions.

Des représentants du syndicat FO Ville de Paris sont intervenus dans la discussion ainsi que les secrétaires départementaux de la FSU et du SNADEM Unsa

**Appel commun
des syndicats parisiens
SNUipp-FSU, SNUDI-FO,
SE Unsa et Sud éducation
se prononçant pour l'abandon
du projet ministériel sur
les rythmes scolaires
(vendredi 23 novembre)**

« Les syndicats SNUipp-FSU, Snudi-FO, SE-Unsa et Sud Education affirment leur opposition au projet ministériel de réforme des rythmes scolaires et réclament son abandon.

Le projet ministériel n'est pas acceptable. Il dégrade les conditions de travail et d'emploi de tous les personnels. Il ne comporte aucune amélioration des conditions d'apprentissage pour les élèves et n'améliorera pas leur réussite.

Par ailleurs, ils rappellent que les obligations de service des enseignants doivent rester sous la seule responsabilité de l'État.

D'autre part, ils demandent que les PVP continuent à intervenir sur temps scolaire.

Aucune modification de l'organisation de la semaine scolaire ne doit être mise en place par la Mairie de Paris à la rentrée 2013.

Ils appellent les personnels à se rassembler en assemblée générale dans les arrondissements et à l'AG parisienne du mardi 11 décembre à 17h30 à la Bourse du travail pour décider des modalités d'actions afin de leur permettre d'être enfin entendus ».

**Le SNUDI-FO appelle les collègues
à appuyer cet appel intersyndical
en le contresignant massivement !
Adressez vos prises de position au
DASEN et au Maire de Paris
(copie au SNUDI-FO 75)**

**Communiqué commun (22/11/2012)
sur les rythmes scolaires
SNUDI-FO 75, Syndicat FO des
personnels de la Ville de Paris
et SNADEM Unsa (PVP)**

Nos trois organisations syndicales se sont rencontrées le mercredi 21 novembre.

Après discussion du projet de loi Peillon et de sa déclinaison par la Mairie de Paris, nous déclarons : *« ce qui rassemble les enseignants de l'Education nationale et les professeurs de la Ville de Paris (les PVP), c'est la défense de nos statuts, de nos missions et de nos obligations de service. »*

En conséquence, constatant que le Ministre maintient l'essentiel de ses propositions concernant les « rythmes scolaires », que la Mairie de Paris s'investit à les mettre en place à la rentrée 2013, le SNUDI-FO 75, le syndicat FO des personnels de la Ville de Paris et le SNADEM Unsa exigent ensemble que soit préservée la stricte séparation entre scolaire et périscolaire.

Les enseignants du 1^{er} degré, fonctionnaires d'Etat et les Professeurs de la Ville de Paris veulent continuer d'enseigner uniquement sur le temps scolaire et refusent, même partiellement, d'être transférés au périscolaire.

Nos trois organisations se prononcent également pour la réouverture du concours de recrutement des PVP à hauteur des besoins.

**Pour l'abandon
du projet ministériel
sur les rythmes scolaires**

**A l'appel des syndicats
SNUipp-FSU, SNUDI-FO,
SE-Unsa et Sud Education,
participez à l'AG parisienne
du mardi 11 décembre
à 17h 30 à la Bourse du travail
3 r. du Château d'eau 10^{ème} (M°République)**

**Il ne faut pas que le ministre puisse se prévaloir
d'un quelconque soutien ou consensus syndical...**

Pour l'abandon des projets ministériels, l'unité des syndicats est indispensable à tous les niveaux, au plan départemental et c'est indispensable, **au plan national**. Et sur cette question de l'unité pour faire reculer le ministre, ils sont nombreux, collègues syndiqués ou non, à s'interroger sur la lettre que les responsables nationaux du SNUipp-FSU, du SE-Unsa et du SGEN-CFDT ont adressé au ministre le 12 novembre. Dans cette lettre, ils se déclarent partisans de *« revoir la définition et l'organisation des obligations de service des professeurs des écoles »* pour intégrer notamment *« l'introduction d'une journée supplémentaire »* et demandent de pouvoir *« assurer le suivi de la réforme »* afin d' *« évaluer la mise en oeuvre des dispositifs et de permettre leurs évolutions »*.

Comment comprendre cette initiative au moment où de plus en plus de collègues refusent le mercredi travaillé et les menaces de double tutelle Education nationale/collectivités territoriales ?



Les collègues d'une école élémentaire s'adressent aux parents...

Lettre ouverte aux parents de nos élèves

Nous enseignants, tenons à vous faire savoir que nous sommes (très) inquiets au sujet de la réforme des rythmes scolaires que le gouvernement veut s'empresser de nous imposer et d'imposer à vos enfants dès la rentrée prochaine !

► Si un certain nombre d'entre nous sont d'accord pour dire que la semaine de 4 jours est une course contre la montre pour venir à bout des programmes, une majorité d'enseignants sont **opposés à la suppression de la coupure du mercredi**. En effet, cette coupure permet à beaucoup d'enfants d'avoir d'autres activités, de sortir de l'école et de bénéficier d'un rythme différent sur une journée leur permettant de se reposer. Pour nous enseignants, la classe ne s'arrête pas à 16h30 et cette journée de coupure nous permet de prendre du recul et de préparer nos classes, quand pourrons-nous faire ce travail ! On ne parle plus du tout du travail le samedi matin qui pourtant semblait propice aux apprentissages ainsi qu'à la communication entre l'école et les familles !

► Comment peut on nous faire croire à un **allègement du rythme**, soit disant trop lourd, alors que la classe se terminerait à 15h30 suivie d'une étude / aide aux devoirs puisqu'il a été affirmé qu' « *aucun élève ne sortira de l'école avant 16h30* ». En quoi ce rythme identique + le mercredi matin représente un allègement ?

► Nous sommes aussi inquiets de **l'avenir des Professeurs de la Ville de Paris**. Vos enfants bénéficient actuellement d'un enseignement de qualité en musique, arts plastiques et EPS délivré par des « Professeurs ». Ces personnels de la ville de Paris sont menacés de voir leurs compétences déplacées vers le temps péri scolaire et ainsi de ne plus pouvoir « enseigner » à tous vos enfants sur le temps scolaire. Cela nous semble inacceptable !

► Par ailleurs, il nous semble important de réaffirmer que les obligations de service des enseignants doivent rester sous la seule responsabilité de l'État et non des collectivités locales. **Pour le maintien du statut d'enseignant fonctionnaire d'Etat** garantissant la continuité de l'école de la République. Le projet ministériel n'est pas acceptable. Il dégrade les conditions de travail et d'emploi de tous les personnels. Il ne comporte aucune amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et n'améliorera pas leur réussite.

En revanche, nous réaffirmons que **les priorités des enseignants** restent la baisse du nombre d'élèves par classe, la réouverture des postes en RASED et des classes spécialisées, une véritable formation pour les enseignants...

Pour nous contacter, pour adhérer (bulletin d'adhésion sur le site du syndicat) :

SNUDI-FO 131 rue Damrémont 75018 PARIS

tél. 01.53.01.61.58 ou 01.53.01.61.57 – fax 01.53.01.61.59

Email : snudifo75@gmail.com Site internet : <http://snudifo75.net>